



CHARTRE DE LA MARRAINE / DU PARRAIN

La marraine ou le parrain s'engage à :

- accompagner un jeune issu des quartiers dans sa recherche d'emploi sans aucun engagement de recrutement et sans obligation de résultat. Cet engagement de moyens vise à développer l'efficacité du processus de recherche d'emploi,
- établir un premier contact de visu au sein de l'entreprise et entretenir la relation éventuellement à distance,
- aider sa filleule ou son filleul à construire les outils nécessaires à la recherche d'emploi (*CV, lettre de motivation...*),
- contribuer à sa compréhension des codes sociaux de l'entreprise,
- la ou le guider dans sa méthodologie de recherche et sa mise en œuvre (*ciblage des canaux d'accès ou supports de recherche, planning de relances, etc.*),
- lui permettre de pratiquer des situations d'entretien réelles, savoir se présenter, se valoriser, gérer la relation, et lui donner l'opportunité de recevoir des feedbacks,
- favoriser le développement de la confiance en soi,
- lui permettre d'acquérir une vision réaliste du monde du travail,
- l'inciter à s'auto évaluer et se positionner par rapport à un poste identifié, analyser ses atouts, préparer sa communication et son argumentaire,
- lui ouvrir son réseau professionnel, interne et externe et lui faciliter les contacts,
- évoquer avec le chef de projet ou le référent de l'entreprise les difficultés qu'il pourrait rencontrer,
- renseigner dans la base de données de Nos Quartiers ont des Talents les entretiens effectués avec son ou sa filleul(e),
- actualiser en ligne ses informations personnelles,
- tenir régulièrement informé ses filleuls et l'équipe de Nos Quartiers ont des Talents d'éventuelles périodes d'indisponibilité ou de changement de situation personnelle (*retraite, changement de fonction, d'entreprise...*).

Nom : **Date :** / /

Entreprise : **Signature :**

